

Edito/ septembre 2018

Chères consœurs, chers confrères,

Ce mois de septembre marque le début d'une nouvelle période pour notre URPS. Les projets dont nous vous avons régulièrement relaté l'évolution sur le site vont prochainement se concrétiser. Et, une fois n'est pas coutume, les infirmiers libéraux, qui n'ont que trop souvent un rôle de second plan, vont occuper une place centrale dans l'actualité au cours des mois à venir.

En premier lieu, permettez-moi de saluer nos confrères de Mayotte qui viennent d'achever avec succès le pilote de l'enquête « UNONO WA MAORE » menée conjointement par Santé Publique France, l'URPS Infirmiers OI et IPSOS, du 14 au 31 août dernier.

L'objectif de cette vaste étude, qui devrait débuter début octobre, sera de mieux connaître l'état de santé de la population mahoraise, notamment de décrire les facteurs de risque et les déterminants de santé ainsi que d'estimer les prévalences du diabète, de l'HTA, de l'obésité, de l'hépatite C et de certaines infections sexuellement transmissibles (Hep B, VIH, Syphilis, gonococcies, Chlamydiae). A terme, elle permettra d'adapter et de développer des dispositifs de prévention et de promotion de la santé, en identifiant les

thèmes de santé prioritaires, ainsi que les groupes de population les plus vulnérables. Menée d'octobre prochain à fin janvier 2019, elle portera sur un échantillon de 4000 sujets âgés de 15 à 69 ans résidant à Mayotte, ainsi que de plus de 3 000 enfants de moins de 15 ans. Les infirmiers libéraux (plus de 50 souhaités), indemnisés par l'URPS Infirmiers, encadrés par deux IDEC recrutées par l'URPS Infirmiers en juin dernier, avec le soutien et la coopération de notre représentant mahorais, interviendront après les enquêteurs d'IPSOS/SYCAJOB (sous-traitant à Mayotte) pour réaliser des mesures anthropométriques, des constantes, des prélèvements sanguins veineux et auto-prélèvements urinaires et vaginaux.

La réalisation de cette enquête inédite ne pourrait avoir lieu sans l'investissement total d'Éric Roussel, élu URPS Infirmiers, Florence Sangare et Fabienne Patey, infirmières libérales et coordinatrices pour l'URPS Infirmiers et de SPF et son représentant M. Marc Ruello, épidémiologiste à la CIRE, dont je salue la disponibilité et le professionnalisme.

A tous, je tiens à exprimer mes sincères remerciements.

Les résultats et la publication sont prévus au cours du dernier trimestre 2019.

Pour autant, les Infirmiers libéraux n'en auront pas fini avec les enquêtes.

L'enquête qualitative et quantitative de l'exercice infirmier à La Réunion et à Mayotte, initiée par votre URPS et inspirée par l'enquête menée en 2014 par l'URPS Pays de la Loire, va être menée d'ici la fin d'année sur nos territoires.

Réalisée par un prestataire et cofinancée par l'ARS OI et l'URPS Infirmiers-OI, elle aura pour but de mettre en lumière l'organisation, les compétences, la coopération et la coordination avec les autres professionnels de santé ainsi que les difficultés et les particularités d'exercice rencontrées quotidiennement par les Infirmiers libéraux, jamais formalisées, chiffrées et explicitées scientifiquement.

Un échantillon de 500 infirmiers, pour La Réunion, 100 pour Mayotte sera tiré au sort, l'étude rémunérée sera menée par voie électronique sur une période suffisante pour laisser un temps de réflexion et de réponse, des relances téléphoniques seront également menées pour inciter les confrères et consœurs à répondre et participer activement pour les infirmiers libéraux de l'Océan Indien, en particulier et l'ensemble des infirmiers de l'hexagone en général.

J'invite solennellement l'ensemble des infirmiers libéraux de l'Océan Indien à participer et répondre favorablement à cette démarche s'ils sont sollicités par le prestataire désigné, au nom de l'URPS Infirmiers.

Enfin, l'URPS Infirmiers s'engage résolument dans la promotion et le soutien de la chirurgie ambulatoire et propose le DIASPAD (Dispositif Infirmiers d'Accompagnement et de Suivi Post Ambulatoire), initié par Francois Casadéi, Président de l'URPS infirmiers de Normandie, a deux

établissements de santé de La Réunion pour mener à bien un projet de développement de la chirurgie ambulatoire.

Pour mener à bien ce projet et l'adapter au mieux aux attentes des patients et aux compétences des professionnels de santé exerçant sur notre territoire, l'URPS Infirmiers s'est associée à l'URPS Pharmaciens.

Fort des compétences des infirmiers libéraux et des pharmaciens d'officine, de leur motivation et de leur maillage sur l'ensemble du territoire, l'URPS Infirmiers OI a rédigé un projet qu'elle a déposé à l'ARS pour obtenir un financement, mener le pilote d'ici la fin d'année, diffuser l'information à l'ensemble de la profession et intégrer résolument les infirmiers libéraux et les pharmaciens dans l'ambulatoire.

Ce projet, s'il est retenu, sera diffusé largement aux IDELS afin que chacun puisse se former, prendre en charge des patients qui les auront préalablement désignés à travers un parcours sécurisé et fléché, en étroite collaboration avec le service de chirurgie et son infirmière pivot, grâce à l'aide d'outils numériques (à moyen terme) proposés par TESIS (OIS 360) et soutenus par l'inter-URPS (Tip@santé).

Mon propos ne serait pas complet sans l'évocation de notre projet phare : la tenue de la première journée de rencontre des Infirmiers libéraux de l'Océan Indien qui se tiendra le jeudi 25 octobre prochain à l'Hôtel Le Récif à St Gilles.

Cette journée inédite sera l'occasion de présenter à tous les infirmiers libéraux l'exercice infirmier, son environnement et les différents acteurs tels que l'ARS, l'ordre

Infirmier, la CGSS, l'inter-URPS, une association de gestion agréée, des réseaux, la PTA, ainsi que le cadre juridique des bilans sanguins par un laboratoire d'analyses médicales.

Vous êtes tous cordialement invités mais attention, l'inscription est obligatoire !

Comme vous pouvez le constater, votre URPS ne se contente pas d'encourager les projets, elle les initie, les porte et les conduit pour démontrer et promouvoir les

compétences des infirmiers libéraux de l'Océan Indien et pour placer notre profession dans le parcours de soins coordonné, au cœur de l'équipe de soins ambulatoire, au service des patients et de la santé publique !

Confraternellement,

Alain Duval,
Président